

Galerias J. DALMAU -:- ANTIQUITÉS, OBJETS D'ART  
: : : TABLEAUX : : :  
GALERIE D'ART CONTEMPORAIN - EXPOSITIONS

Feuille d'inscription  
N° 2

18 - Puertaferriosa - 18

BARCELONE (Espagne)

EXPOSITION du ..... au ..... 191

Nom Gris Prénoms Juan  
Nationalité Español Lieu de naissance Madrid  
Domicile Boulevard Ravignan - Paris  
Récompenses obtenues .....

LISTE DES OUVRAGES DÉCLARÉS

N°	SUJET ET GENRE	PRIX	DIMENSIONS (cadre compris)	
			HAUTEUR	LARGEUR
1	Peinture n° 19	200	0.46	0.38
2	Peinture n° 20	200	0.55	0.46
3	Peinture n° 21	200	0.35	0.27
4	<del>Peinture n° 22</del>	<del>250</del>	<del>0.81</del>	<del>0.49</del>
5	Desin. (pour reproduire au Catalogue)	100		
6				

*vendu  
naisé*

La Maison ne répond pas des risques, ni des accidents, quelle qu'en soit la cause. Les œuvres déposées aux Galeries demeurent aux risques et périls de l'artiste, qui devra, si bon lui semble, contracter une assurance personnelle contre leur destruction, détérioration ou perte. Elle fait les mêmes réserves en ce qui concerne les erreurs ou omissions qui pourraient être commises au Catalogue.  
Tout artiste déposant une œuvre destinée aux Galeries, reconnaît formellement l'irresponsabilité de la Maison.  
Aucune œuvre exposée ne peut être retirée avant la clôture de l'Exposition.  
La Maison percevra le 20. 0/0 pour toutes œuvres vendues.

Signature de l'artiste : (1)  
*Juan Gris*  
*Lu et approuvé.*

Les œuvres d'art envoyées aux Galeries J. Dalmau seront, sauf indication contraire de la part de l'Artiste, déballées et réemballées par Veuve A. Lesêtre, emballleur d'objets d'art, 3, rue de Châteaudun, rue Buffault et 22, rue Lamartine, Paris (Téléphone 295-65), emballleur de la Maison — L'Artiste devra également s'entendre avec Mme Veuve A. Lesêtre pour la réexpédition des œuvres non vendues.  
Les œuvres non vendues devront être retirées contre reçu chez Mme Veuve A. Lesêtre, dans le délai de huit jours qui suivront à la date que Mme Veuve A. Lesêtre annoncera les avoir reçus

(1) Ecrire : Lu et Approuvé